La génération spontanée

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb045_f0279
SourceBoite_045-9-chem | L’hérédité.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d’un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l’autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

La génération spontanée

"Il n'est nullement démontré pour que il n'y ait aujourd'hui d'autres générations spontanées que celles des infusoires : on ne doute pas de celle des entozoaires ni des epizoaires, ni de les végétaux de celle du champignon et des observations fort curieuses rapportées par Mr Mantegazza rendent pour le moins probable, à notre opinion celles des pièces sup.es tant du règne végétal que du règne animal ?"

cf. Burdach. Traité de Physiologie
I. p 5.

Prosper Lucas. Traité de l'hérédité naturelle
p 38.

BnF MSS

Lucas tire argument de ce fait que à la génération spontanée, les individus apparaissent en grd nbre, pr ~~[illegible]~~ affirmer

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/17553?context=pdf

que le système d'origine naturelles
réduites à l'individu.

(p 41-42)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/17553?context=pdf